

C'est quoi, ce chantier rue de la Bienfaisance ?

Quoi ?

Création d'une « rue aux Écoles ».

Où ?

Rue de la bienfaisance (entre la rue de Vienne et la rue Portalis).

Quand ?

À compter du 15 février 2021.

Comment ?

- ▲ Création d'une aire piétonne fermée à la circulation générale.
- ▲ Mise en impasse de la rue de la Bienfaisance à partir de la rue de Vienne.
- ▲ Installation de barrières à l'angle des rues Portalis et de la Bienfaisance, ainsi qu'au droit du N°10.
- ▲ Dépose de la signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale.
- ▲ Mise en place de la nouvelle signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale.

Le chantier au jour le jour :

À partir du 15 février 2021 :

- ▲ Fermeture à la circulation générale de la rue de la Bienfaisance entre la rue de Vienne et la rue Portalis (sauf riverains et véhicules de secours).
- ▲ Neutralisation des places de stationnement payant, zones de livraison, zone de stationnement motos.
- ▲ Report de la zone de stationnement motos au 14, rue de la Bienfaisance vers le n°2 rue Portalis.
- ▲ Report de l'emplacement GIG-GIC au n° 11 rue de la bienfaisance vers le n° 2 rue Portalis.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD OUEST
24, AVENUE NIEL, PARIS 17^E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 43 18 51 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H00

ENTREPRISES

AXIMUM / SIGNATURE



**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.**

**PARIS
SE TRANSFORME**

